

**RAPPORT D'EXECUTION DU BUDGET GENERAL DE L'ETAT
AU PREMIER SEMESTRE 2015**

Introduction

Dans la droite ligne de la bonne gouvernance ainsi que la transparence budgétaire, prônées par les Hautes Autorités de l'Etat, l'élaboration du rapport d'exécution au deuxième trimestre 2015 du Budget de l'Etat, demeure un des indicateurs clés dans la mise en œuvre de la réforme de nos finances publiques, ce en tenant compte des engagements pris à l'endroit des élus du peuple lors de l'adoption de la Loi de Finances Rectificative 2015.

Ce rapport qui est produit à la fin de chaque trimestre, constitue un exercice nouveau dont le contenu est appelé à s'améliorer progressivement avec la contribution de tous les différents acteurs intervenant dans la chaîne.

Le présent rapport, porte sur l'exécution du Budget Général de l'Etat au titre du deuxième trimestre 2015.

Il est articulé autour de :

- Contexte macroéconomique ;
- Situation des recettes budgétaires de l'Etat ;
- Situation des financements extérieurs ;
- Situation d'exécution des dépenses budgétaires ;
- Opérations financières consolidées de l'Etat ;
- Conclusion.

I CONTEXTE MACROECONOMIQUE

• Au niveau mondial

Le budget général de l'Etat 2015 était élaboré dans une conjoncture économique internationale marquée par un raffermissement de la croissance économique mondiale (3,9% contre 3,6% en 2014), soutenue par la bonne performance des économies américaine et européenne. Les pays émergents continuent de tirer l'économie mondiale.

• Au plan sous régional

Les perspectives macroéconomiques demeurent favorables et sont caractérisées par des croissances soutenues pour certains pays. L'activité au sein de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) devrait se consolider pour s'établir à 6,1 % de croissance en 2015.

• Au niveau national

Le budget de 2015 est intervenu également dans un contexte marqué au niveau national par des résultats encourageants réalisés en 2014, notamment le rendement attendu du secteur agricole, l'amélioration continue de la performance de secteurs secondaires et des services, l'effet de levier exercé par les dépenses publiques sur certains secteurs économiques, doublé de la vigueur des investissements privés dans le domaine des travaux de constructions , ainsi

que l'amélioration de la distribution d'électricité qui devraient agir positivement sur la croissance économique.

Ainsi, la croissance économique atteindrait un taux de 7,1% en 2015 contre 6,2% enregistrée en 2014. Elle serait soutenue notamment par la production pétrolière (40,4%), la hausse attendue dans le secteur agricole (6,0%) et la bonne tenue des activités de transport (36,0%).

Cependant, ces perspectives de croissance pourraient se heurter à des risques de ralentissement liés aux foyers de tensions dans les pays frontaliers ainsi que la situation sécuritaire interne, à l'incertitude qui pèse sur les cours du pétrole affectant négativement nos économies et partant, les finances publiques.

Par ailleurs, les tensions inflationnistes seraient contenues en dessous de la norme communautaire de 3%.

Les agrégats estimés au niveau national au 1er semestre 2015 se présentent comme suit :

- Un taux de croissance du PIB réel hors pétrole de 6,8% ;
- Un taux d'inflation en dessous de 2,6% ;
- Un taux de pression fiscale hors pétrole de 7,5%.

II Au titre des recettes de l'Etat

Sur une prévision de 1093 milliards de FCFA au titre de la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2015, les réalisations des recettes de l'Etat, s'élèvent à 260 milliards de FCFA au 30 juin 2015, ce qui représente un taux de réalisation de 23.87%. Comparativement à la même période en 2014, la mobilisation des recettes est en baisse de 49.71% correspondant à un montant de 276 milliards de FCFA.

Les recettes hors pétrole, prévues pour un montant de 530 milliards de FCFA au titre de la LFR, elles ont été recouvrées au deuxième trimestre pour un montant total de 208 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 39.42%. Par rapport à l'exercice 2014, à la même période, les réalisations des recettes hors pétrole sont en baisse de 14%, soit une baisse de 34 milliards de FCA en valeur relative.

Pour ce qui concerne les recettes pétrolières, la LFR a prévu un montant de 286 milliards de FCFA, pour lesquelles les recouvrements à fin juin 2015, s'élèvent à 51 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 18%. A la même période en 2014, les réalisations se chiffrent à 276 milliards de FCFA, soit un net recul de 81%, ce qui représente un montant de 224 milliards de FCFA en valeur absolue.

- ✓ **Recettes ordinaires**
 - **Recettes fiscales**

Les prévisions (LFR) des recettes fiscales pour l'exercice 2015, se chiffrent à 667 milliards de FCFA. Au 30 juin 2015, les recouvrements s'élèvent à 212 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 32%, contre des réalisations à la même période en 2014 de 427 milliards de

FCFA, d'où une baisse observée de 215 de milliards de FCFA, correspondant à une baisse en pourcentage de 50%.

- **Recettes non fiscales**

Les recettes non fiscales ont été prévues pour un montant de 149 milliards de FCFA au titre de la LFR (2015). A fin juin 2015, elles ont été recouvrées pour un montant de 41 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 28%. A la même période à fin juin 2014, le niveau de recouvrement était de 18 milliards de FCFA. Les recettes non fiscales ont connu une hausse de 131%, correspondant à un montant de 23 milliards de FCFA.

- ✓ **Analyse des recettes par régies financières**

Trois régies financières sont chargées du recouvrement des recettes :

- **La Direction Générale des Impôts**

Sur une prévision (LFR) 2015, de 337 milliards de FCFA, la Direction Générale des Impôts a réalisé au deuxième trimestre 2015, 135 milliards de FCFA, soit un taux de réalisation de 40%, contre une réalisation de 151 milliards de FCFA à fin juin 2014. Il ressort une baisse en valeur absolue de 16 milliards de FCFA. Ces faibles réalisations au niveau de la Direction Générale des Impôts, sont expliquées par les difficultés liées à l'environnement économique international caractérisé par l'insécurité, mais aussi par l'importance des exonérations fiscales.

- **La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects**

Au 30 juin 2015, La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects a réalisé 61 milliards de FCFA, sur une prévision de 160 milliards de FCFA, soit un taux de recouvrement de 38%. Ce recouvrement, comparé à la même période en 2014, connaît une régression de 6 milliards de FCFA, soit un taux de (-10%).

- **La Direction des Domaines**

Pour une prévision au titre de la LFR 2015 de 18,017 milliards de FCFA, les réalisations de la Direction des Domaines s'élèvent à 12 milliards de FCFA au 30 juin 2015, soit un taux de réalisation de 66%. Comparativement au 30 juin 2014, dont le niveau de recouvrement des recettes s'élève à 13 milliards de FCFA, la Direction des Domaines a enregistré une baisse de 1 milliards de FCFA en 2015, soit un taux de (-7%). La contreperformance dans les recouvrements au niveau des Domaines s'explique en majeure partie, par la non-exécution des marchés publics au titre du deuxième trimestre 2015.

- ✓ **Recettes en capital**

Sur 10 milliards de recettes en capital, prévues au titre de la LFR 2015, aucune recette en capital n'a été recouvrée à fin juin 2015.

III Au titre des dépenses de l'Etat

Les dépenses totales, financées par les ressources intérieures y compris le service et l'amortissement de la dette publique suivant la LFR 2015, pour un montant de 1 299 milliards de FCFA, ont été exécutées au 30 juin 2015, à hauteur de 551 milliards FCFA, ce qui correspond à un taux d'exécution de 42%, contre un niveau d'exécution de 715 milliards de FCFA à la même période en 2014, soit une baisse de 23%.

Ce faible niveau d'exécution des dépenses publiques au deuxième trimestre 2015, par rapport à l'exercice 2014, est lié à l'expression tardive des besoins des départements ministériels, en matière de fonctionnement et d'investissements au Ministère des Finances et du Budget pour leur engagement, cependant la tendance au troisième trimestre est au relèvement.

✓ Dépenses courantes

○ Service de la dette

Prévues pour un montant de 44 milliards de FCFA au titre collectif budgétaire 2015, les dépenses du service de la dette ont été exécutées au 30 juin 2015 à concurrence de 4 milliards de FCFA, correspondant à un taux d'exécution de 10%. Comparativement à la même période en 2014, au 30 juin 2015, l'exécution du service de la dette a connu un recul de 2 milliards de FCFA.

○ Personnel

L'exécution des dépenses de personnel (civil et militaire) au 30 juin 2015 a atteint 184 milliards de FCFA, soit un taux de 50 % des prévisions de 370 milliards de FCFA, contre le même taux à la même période en 2014. Le niveau des dépenses de personnel a connu une hausse de 15 milliards de FCFA par rapport à l'exercice 2014, soit un taux d'accroissement de 9%, lié essentiellement à l'exécution des recrutements à la Fonction Publique au titre de la Loi des Finances 2014.

○ Biens et Services

Prévues pour un montant (LFR) de 66,717 milliards de FCFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées à fin juin 2015 à hauteur de 26 milliards de FCFA soit un taux d'exécution de 40% contre 52% à la même période en 2014. Comparées à la même période en 2014, les dépenses de biens et services enregistrent une baisse en valeur absolue de 51 milliards de FCFA, représentant un taux de (-66%).

○ **Transferts et subventions**

Les dépenses de transferts et subventions 2015, exécutées au 30 juin 2015, s'élèvent à 129 milliards de FCFA, sur une prévision de 288 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 45%. En 2014, à la même période, ce taux était de 58%. Comparée à 2014, l'exécution des dépenses de transferts et subventions 2015 est en baisse de 44 milliards de FCFA, soit 26%.

○ **Principal de la dette**

Au titre des dépenses relatives à l'amortissement de la dette publique tant extérieure qu'intérieure, le montant exécuté au 30 juin 2015 se chiffre à 12 milliards de FCFA sur une dotation de la LFR 2015 de 264 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 4%. L'amortissement de la dette publique est passé de 33 milliards de FCFA à la date du 30 juin 2014 à 12 milliards de FCFA à la même date en 2015, soit un taux d'accroissement négatif de (-63%).

✓ **Au titre des dépenses en capital**

○ **Investissements et équipements sur ressources intérieures**

Prévues dans la LFR 2015 pour un montant de 265 milliards de FCFA, les dépenses d'investissements sur les ressources intérieures, ont été exécutées à fin juin 2015 à hauteur de 160 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution à fin juin de 61%, contre un taux d'exécution de 46% à la même date en 2014 et correspondant à un montant de 254 milliards de FCFA. Comparé à l'exercice 2014, il est constaté une baisse du niveau d'exécution des investissements sur les ressources intérieures de 94 milliards de FCFA, résultant en plus grande partie, de la non-exécution des marchés publics au premier trimestre 2015.

○ **Dépenses sur ressources extérieures**

L'exécution des dépenses sur les financements extérieurs en 2015, se présente comme suit au 30 juin 2015 :

- Sur les prévisions totales des financements extérieurs (Dons/Projets et Prêts Projets) d'un montant de 193 milliards de FCFA, environ 81 milliards de FCFA, soit 42% ont été décaissés au 30 juin 2015.
- Prévus pour un montant de 149 milliards de FCFA, les décaissements en Dons/Projets s'élèvent à 50 milliards de FCFA au 30 juin 2015, soit un taux de 40% des prévisions.
- Les décaissements des Emprunts Projets sont estimés à 22 milliards de FCFA sur des prévisions de 43 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 50 %.

Nonobstant la lenteur ainsi que les complexités dans la procédure de passations des marchés publics, tant au niveau national qu'au niveau des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs), la tendance de l'exécution des dépenses sur les ressources extérieures s'améliore.

○ **Au titre des dépenses par secteur prioritaire**

L'exécution des dépenses des secteurs de pauvreté retenus (Education, Santé, Femme et Action Sociale, Développement Rural, Pastoral, Eau et Enseignement Supérieur), à fin juin 2015 se présente comme suit :

- Dépenses de personnel : pour une prévision annuelle de 159 milliards de FCFA, les dépenses de personnel du secteur de la pauvreté ont été exécutées à hauteur de 83 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 52% ;
- Les dépenses de fonctionnement courant : elles n'ont pas été engagées à fin juin 2015 dans les secteurs de pauvreté pour une prévision de 6,600 milliards de francs CFA, soit un taux d'exécution de 0%. Cependant, compte tenu de la situation exceptionnelle de l'exercice 2015, la gestion des crédits de fonctionnement desdits départements, est remis au Ministère des Finances et du Budget.
- Dépenses de transferts et subventions : le montant exécuté en transferts et subventions au premier semestre 2015 s'élève à 53 milliards de francs CFA pour une prévision de 89 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 60% ;
- Globalement, sur une prévision de 265 milliards de FCFA, au titre de la Loi des Finances Rectificative (LFR) 2015, les dépenses des secteurs de pauvreté ont été exécutées au premier semestre à hauteur de 144 milliards de FCFA, représentant un taux de 55%. Les secteurs : rural, éducation et santé réalisent respectivement des taux d'exécution de 67% ; 52% ; 45%.

○ **Au titre des opérations financières consolidées de l'Etat**

L'exécution du Budget général de l'Etat au 30 juin 2015 fait ressortir un solde global base caisse de (-83,897) milliards de FCFA et un déficit primaire hors pétrole de (-109,523) milliards de FCFA, soit un taux de (-2 %) du PIB hors pétrole.

Conclusion

L'exécution du budget de l'Etat durant le deuxième trimestre de l'exercice 2015 connaît une légère amélioration au niveau de la performance des régies financières en matière de recouvrement de recettes (22%). Le niveau d'exécution globale des dépenses à fin juin 2015 se situe à 40% et s'explique par la maîtrise de la dépense que s'est imposé le Ministère des Finances et du Budget.

Au titre des recouvrements des recettes au 30 juin 2015, l'analyse par régie indique que le niveau de performance de la Direction Générale des Impôts s'améliore progressivement (40%).

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, malgré les difficultés sécuritaires de l'heure a atteint un taux de réalisation de 34%. En dépit de la non-exécution des marchés

publics, la direction en charge des Domaines a amélioré sa performance, le niveau de recouvrement des recettes à fin juin 2015 s'élève à 66%.

Aussi, il faut souligner que la persistance des turbulences aux abords de nos frontières a une incidence négative sur le rendement des régies financières, les flux économiques entre les opérateurs économiques de la Sous-Région étant en constante diminution.

Par ailleurs, afin de pallier ces contreperformances, le suivi des mesures prises lors du premier trimestre 2015 pour relever significativement le niveau des recettes traditionnelles de l'Etat suit son cours.

Fait à N'Djamena le, **25 AOUT 2015**

Le Ministre des Finances et du Budget



NGARLENAN DOCDJENGAR